

Le 27. d. Sept. 1633.

20.

Madame;
Quand je n'auroy importuné V. M. En au soir, et luy
faict sçavoir comme nous n'avons aucune nouvelle d'im-
portance, je pèseroy avoir assez d. sçavoir de m. tair,
puis que M. le Prince parle, et apprendra avec V. M.
de ce qu'il importe qu'elle sache lors d'icy. Et
en cette considération je supplie V. M. d'avoir agréable
que ce mot ne s'entende que de comente Placide à l'indesin,
et que je n'y puisse qualifier

Madame

De V. M.

Le plus humble, obéissant et fidèle esclave.

Stuflamp à dommele, ce 28.

28. d. Sept. 1633.

